



www.fdsea74.com

Maison de l'Agriculture - 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9
04.50.88.18.86

Annecy, le 15 septembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Retraites agricoles : des avancées

Les mesures de revalorisation pour les retraites agricoles constituent « un pas » vers l'amélioration des retraites. Il reste encore beaucoup à obtenir pour donner une retraite décente à tous ceux qui ont travaillé dans l'agriculture toute leur vie.

François FILLON a annoncé des revalorisations pour les retraites agricoles à l'occasion du Salon agricole à Rennes (SPACE).

L'Etat va instaurer un montant minimum de retraite à tous les non-salariés agricoles justifiant de plus de 17,5 ans d'activité.

Aussi, les veufs et veuves obtiendront désormais les réversions de la retraite complémentaire obligatoire acquise à titre gratuit par leur conjoint.

La FDSEA Haute-Savoie se réjouit de cette annonce qui répond, en partie, à ses demandes.

Néanmoins, elle reste très prudente quant à l'application de ces mesures, leur financement et leur étalement dans le temps.

Selon nous, ces mesures constituent " un pas " vers l'amélioration des retraites mais il reste encore beaucoup à obtenir pour donner une retraite décente à tous ceux qui ont travaillé dans l'agriculture toute leur vie.

A ce sujet, la SNAE de la FNSEA rencontrera un conseiller de Xavier Bertrand, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité, mercredi 17 septembre 2008.

Source : FDSEA Haute-Savoie